

## Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 25 Juin 2020

Le Conseil Municipal, convoqué en date du 20 juin 2020, s'est réuni en présence de :

Jean-Michel POINAS, Chantal POULY, Gilbert GUILLAUMOND, Gladys DURIEUX, Bruno RASCLE, Martine THERMEAU, Nicole BARRALLON, Olivier CIGOLOTTI, Agnès FAUGIER, Christian RASCLE, Carmen CROUZET-GAILLARD, Hubert RASCLE, Chloé BOUCHET, Pierrick FRISON.

Excusé : Nicolas PEYRARD qui a donné pouvoir à Hubert RASCLE

Gladys DURIEUX est désignée comme secrétaire de séance.

14 élus présents, 1 pouvoir, 15 voix délibératives.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 11 juin 2020

### **1. Indemnités de gardiennage église**

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, d'allouer à l'Association Diocésaine du Puy, Paroisse de St Romain Lachalm, l'indemnité de gardiennage maximum fixée par le Ministère de l'Intérieur, soit 120.97 € pour l'année 2020, pour un gardien ne résidant pas sur la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

### **2. Convention de Mise à Disposition Aire de Camping-Car auprès de la CCPM**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les modalités de la nouvelle convention de mise à disposition des terrains communaux sur lesquels est implantée l'aire de camping-car entre la commune de St Romain Lachalm et la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

### **3. Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs**

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, le conseil municipal a dressé, à l'unanimité, une liste de 24 personnes (élus et administrés) pour la commission communale des impôts directs (CCID) d'après laquelle 12 seront désignés commissaires par le directeur départemental des finances publiques.

### **4. Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale**

Le conseil municipal, a désigné, à l'unanimité, Monsieur Jean-Michel POINAS, délégué au Comité National d'Action Sociale représentant les élus du conseil d'administration.

### **5. Achat parcelle gymnase à la CCPM**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition auprès de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, de la parcelle n° F 894 d'une superficie de 1 030 m<sup>2</sup> correspondant au gymnase.

## **6. Achat délaissé de terrain ZA Chambaud**

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle n° D812 de 213 m<sup>2</sup> appartenant à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et se situant le long de la route départementale 232 et du chemin de la colonie, au lieu-dit Chambovet.

## **7. Achat délaissé de terrain à la Faye**

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle n°B984 de 55 m<sup>2</sup> afin d'améliorer la visibilité et faciliter le déneigement en période hivernale du chemin de la Faye.

## **8. Création de poste pour l'entretien des locaux**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un emploi à 17h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> août 2020 pour un poste d'agent d'entretien pour une durée d'un an.

## **9. Budget Communal : Décision modificative n°1**

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité, la décision modificative du budget communal.

## **10. Ajout au plan d'adressage**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la dénomination de la voirie permettant l'accès aux parcelles B993 et B994 à la Faye, « Impasse des blés ».

## **11. Remise gracieuse**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accordé une remise gracieuse sur des locations de la salle des fêtes, au restaurant « La Coquelle des Coissous ».

La secrétaire de séance, Gladys DURIEUX

